



Le Président

<p style="text-align: center;">Assemblée Générale du lundi 28 juin 2010 Procès-verbal</p>

Présents : Hubert Roux, Christian Binet, Anne Lacourt, Xavier Lasserre, Jean-Marie Mangeot, André Montès, Patrick Nataf, Bernard Rastoin, Noël Richet, Henry Thonier.

Représentés : Joseph Abdo, Jacques Allemand, Philippe Amiot, Patrick Bernasconi, Marcel Basso, Patrick Boisson, Noël Cahen, Jean Chapon, Didier Champalle, Jean Coudroy, Henri Delhaye, Jean-Pierre Duport, Benoît Guénat, Frank Guyon, Francisque Guyon, Yves Huart, Pierre-Marc Lachaud, Michel Lallement, Jacques Lagardère, Roger Lemaitre, Jean-Pierre Maillant, Alexandre Ossadzow, Sébastien Perrin, Yvon Person, Jean-Michel Raynaud, Paul Razel, Isabelle Schillewaert-Bacquet, Pierre Schoonheere et Daniel Tardy.

Hubert Roux, président, ouvre la séance à 16 heures 30.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 39 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui lui sont parvenus ainsi qu'à certains membres présents. Le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2010 s'élevant à 56 personnes physiques et 28 personnes morales, le quorum d'un quart prévu par les statuts est dépassé. L'assemblée générale d'ASCO-TP peut donc délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents.

Il donne la liste des excuses reçues : Patrick Bernasconi, Rémi Pochat, Jean-Pierre Maillant, Paul Razel et François Valh dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.



1/Rapport moral du président sur l'année 2009

Hubert Roux donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

Les liens avec la FNTP sont également évoqués, ainsi que le rapprochement avec d'autres associations, telles que l'AFGC, l'AFPS, et la participation à diverses manifestations et formations.

Les lettres n° 21 de juin et n° 22 de décembre 2009 ont été envoyées à l'ensemble des adhérents ainsi qu'aux services concernés, déconcentrés ou non, du MEEDDM.

2/Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes sur l'année 2009

Hubert Roux demande à Noël Richet de donner lecture du rapport financier joint en annexe.

Suite aux risques liés aux Prud'hommes, il est signalé les provisions indispensables qui ont été faites sur le budget 2009. En effet, la secrétaire à mi-temps a été licenciée le 6 janvier 2009. Celle-ci ayant attaqué Asco-TP devant les prud'hommes et aucune conciliation ne s'avérant possible, l'affaire a été confiée à un avocat en vue d'un jugement le 22 juin 2010.

Le résultat d'exploitation est donc de -10 232 € et l'exercice se termine par un résultat négatif de -8 995 €. Compte tenu des placements financiers d'Asco-TP, il sera possible de provisionner la somme correspondant sur le report à nouveau du budget 2010.

Thierry Loubière, commissaire aux comptes, n'a pas pu se libérer de son cabinet le jour même. Son rapport est à la disposition des participants et montre une gestion saine et rigoureuse d'Asco-TP.

3/Composition du CA

François VAHL ne souhaitant pas poursuivre ses activités au CA, Christian Tridon (Président du STRRES) est proposé pour lui succéder.

André Montès, estimant ne pas s'impliquer suffisamment au CA, propose Fernand Kremer (Inspecteur général de l'Éducation nationale) pour le remplacer.

Christian Binet, s'impliquant de plus en plus à Asco-TP, est invité à rentrer au CA.

Henri Van Damme, remplaçant Rémi Pochat à la direction scientifique du LCPC, est sollicité pour représenter ce laboratoire.

Rémi Pochat, Vice-président de PRES université Paris-Est, est invité à rester au CA pour représenter son nouvel établissement.

L'entrée de l'organisme Cimbéton au CA est souhaité, Anne Bernard-Gély sa directrice générale a donné un avis favorable.

La proposition de modification des membres faite par le CA du 7 juin 2010 ne trouve pas d'opposants au sein de l'AG.

4/Montant des cotisations 2011

Le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 2011 le montant des cotisations de 2010. Une augmentation n'interviendra pas avant 2011. Cette proposition est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale.



5/Vote des résolutions

Les 4 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité.

Première résolution

Ayant entendu le rapport du président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année écoulée.

Deuxième résolution

Ayant entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée.

Troisième résolution

L'assemblée ratifie les nominations comme administrateurs de :

- Cimbéton représenté par Anne Bernard Gély, Directrice générale, ou son représentant ;
- Le LCPC représenté par Henri Van Damme, Directeur scientifique ;
- Christian Binet Tarbé de Vauxclairs, IGPC honoraire ;
- Fernand Kremer, IGEN, en remplacement d'André Montès ;
- Rémi Pochat, Vice-président de PRES université Paris-Est ;
- Christian Tridon, Président du STRRES, en remplacement de François Vahl ;

Leurs mandats cesseront avec celui de l'actuel Conseil d'Administration élu pour 5 ans en 2007.

Quatrième résolution

L'assemblée ratifie la décision du conseil d'administration de reconduire pour 2011 le montant des cotisations fixées pour 2010.

6/Communication du président sur l'actualité d'ASCO-TP

Un document résumant les activités de l'association est à la disposition des participants.

Le président insiste particulièrement sur 3 aspects de l'actualité :

- l'évolution du site et de sa fréquentation ;
- les retards de signature des conventions par le MEEDDM et la FNTP. La mise à disposition du délégué général et du chargé de mission par le Ministère s'est poursuivie en 2009 mais se heurte à de nouvelles règles administratives pour sa poursuite. Elles conduisent à remplacer la mise à disposition gratuite de personnels par une subvention en euros d'un montant permettant le remboursement au ministère de la charge financière correspondante. Le contrat du délégué général se termine le 31 août 2010 ;
- les relations avec les associations, divers organismes professionnels et l'éducation nationale.

André Montès souligne qu'il est important de prévoir des actions envers les professeurs de collèges autres que les enseignants de technologie (Sciences et vie de la terre, histoire-géographie par exemple) dans le cadre de l'Éducation du Citoyen ou de l'amélioration de l'environnement. Bien entendu, il convient de poursuivre le travail entrepris avec les professeurs de technologie.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée vers 18h00

Le président

Hubert Roux